

**SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE,
OSSAU, ET DE LEURS AFFLUENTS**

CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018
18H15**

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL SYNDICAL
MARDI 13 NOVEMBRE 2018**

1. Installation de la structure – Elections
2. Questions diverses

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU, ET DE LEURS
AFFLUENTS
SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE
LEURS AFFLUENTS

SEANCE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à dix huit heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Doyen d'âge.

Date de la convocation : Mercredi 7 Novembre 2018
Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MAUDOU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 20

Présents :

M. ARRIERE Daniel, Mme BONNEFON Catherine, M. LARCO Jean-Claude, SUSBIELLES Philippe, ABADIE Jean-Paul, BERNOS André, CASABONNE Pierre, CONTOU-CARRERE Michel, DEVALS Gérard, GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michèle, MM. HOEFFNER Michel, LABARTHE André, LAURONCE Michel, MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, MM. NAVAILLES Michel, OLYMPIE Jean-Yves

Suppléants :

M MATHIEU Joseph suppléant de Mme LASSALLE Marie-France
Mme SAGE Suzon suppléante de M. IDOMENEE Jean-Jacques

Pouvoirs :

Excusés/absents :

MM. BALDAN Patrick, BAUCOU Jean, BOURGUET Jacques, FRANÇAIS Hubert, LANSALOT-MATRAS Francis, PUHARRE Michel, BIGUE-PERRY Bruno, CAPDEVILLE Jean-Pierre, CASTILLON Henri, CONQUES Christophe, Mme GARCES Catherine, MM. MARQUEZE Jacques, MIRANDE David, TEULADE Alain, PATIE Frédéric

*Messieurs PATIE et TEULADE ont rejoint l'assemblée en cours.
Ils n'ont pas pris part aux votes pour l'élection de Monsieur le Président.
Ils ont participé à tous les autres votes soumis à l'assemblée.*

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU, ET DE LEURS
AFFLUENTS
COMPTE RENDU DES DEBATS

Monsieur MAUDOU est désigné secrétaire de séance.

Délibération N°1 – 13.11.2018 : Election du Président

Après avoir fait appel à candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur LAURONCE Michel, seul candidat

Votants : 20

Suffrages exprimés : 20

Nuls : 0

Monsieur LAURONCE Michel obtient 20 voix.

Monsieur LAURONCE Michel, avec 20 voix est élu Président et prend immédiatement ses fonctions.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018

Suite à l'élection du Président, deux délégués, en retard, rejoignent l'assemblée et prennent part aux délibérations.

Délibération N°2 – 13.11.2018 : Détermination du nombre de Vice-présidents

Monsieur LAURONCE, Président du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents explique qu'en vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, l'organe délibérant détermine librement le nombre de Vice-présidents sans que ce nombre ne puisse dépasser 30% de l'effectif du conseil Syndical (soit un maximum de 10).

Lors de la précédente mandature, le SMGDAO comptait 6 Vice-présidents, comme indiqué dans les statuts.

Il est proposé de maintenir le nombre de Vice-présidents à 6 avec les attributions suivantes :

- 1^{er} Vice-président chargé du suivi des études et des travaux, des relations avec les partenaires institutionnels, de la communication et de l'animation
- 2^{ème} Vice-président chargé d'animer la Commission de sous bassin versant du Vert, Affluents et Affluents rive gauche du gave d'Oloron en amont de la confluence du Vert

- 3^{ème} Vice-président chargé d'animer la Commission de sous bassin versant du Gave d'Aspe et Affluents
- 4^{ème} Vice-président chargé d'animer la Commission de sous bassin versant du gave d'Oloron aval (rive droite et rive gauche depuis la limite aval de la CCHB jusqu'à la limite aval de l'ancien Canton de Navarrenx) et Affluents
- 5^{ème} Vice-président chargé d'animer la Commission de sous bassin versant du gave d'Oloron et Affluents rive gauche en aval de la confluence avec le Vert
- 6^{ème} Vice président chargé d'animer la Commission de sous bassin versant du gave d'Ossau, Affluents et Affluents rive droite du gave d'Oloron

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTER** le présent rapport
- **ACCEPTER** le maintien du nombre de Vice-présidents à 6 avec leurs attributions comme mentionné ci-dessus.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018

Délibération N°3 – 13.11.2018 : Election des Vice-présidents

1^{er} vice-président

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur André LABARTHE, seul candidat

Votants : 22

Suffrages exprimés : 21

Blanc : 1

Monsieur André LABARTHE, ayant obtenu 21 voix est élu vice-président et prend immédiatement ses fonctions.

2^{ème} Vice-président représentant la commission de sous-bassin versant du vert, de ses affluents et des affluents rive gauche du gave d'Oloron (Amont confluence du Vert)

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Madame Michelle GAUCHER, seule candidate

Votants : 22

Suffrages exprimés : 21

Blanc : 1

Madame Michelle GAUCHER, ayant obtenu 21 voix est élue vice-présidente et prend immédiatement ses fonctions.

3^{ème} Vice-président représentant la commission de sous-bassin de gave d'Aspe et de ses affluents

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur HOEFFNER Michel, seul candidat

Votants : 22

Suffrages exprimés : 21

Blanc : 1

Monsieur HOEFFNER Michel, ayant obtenu 21 voix est élu vice-président et prend immédiatement ses fonctions.

4^{ème} Vice-président représentant la commission de sous-bassin versant du gave d'Oloron aval et affluents

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur FRANÇAIS Hubert, seul candidat

Votants : 22

Suffrages exprimés : 22

Blancs : 0

Monsieur FRANÇAIS Hubert, ayant obtenu 22 voix est élu vice-président et prend immédiatement ses fonctions.

5^{ème} Vice-président représentant la commission de sous-bassin versant du gave d'Oloron, et de ses affluents rive gauche (en aval de la confluence du vert)

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur CONTOU-CARRERE Michel, seul candidat

Votants : 22

Suffrages exprimés : 21

Blancs : 1

Monsieur CONTOU-CARRERE Michel, ayant obtenu 21 voix est élu vice-président et prend immédiatement ses fonctions.

AFFLUENTS

6^{ème} Vice-président représentant la commission de sous-bassin versant du gave d'Ossau, de ses affluents et des affluents rive droite du gave d'Oloron

Après avoir fait appel à candidature pour la vice-présidence, il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Monsieur MAUDOU Sylvain, seul candidat

Votants : 22

Suffrages exprimés : 21

Blancs : 1

Monsieur MAUDOU Sylvain, ayant obtenu 21 voix est élu vice-président et prend immédiatement ses fonctions.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018

Délibération N°4 – 13.11.2018 : Institution du Bureau

Conformément aux statuts, le Bureau du SMGOAO sera constitué au maximum de 9 représentants, dont le Président et les Vice-Présidents :

- Le Président
 - Le 1^{er} Vice-président
 - Le 2^{ème} Vice-président représentant la Commission de sous bassin versant du Vert, Affluents et Affluents rive gauche du gave d'Oloron en amont de la confluence du Vert
 - Le 3^{ème} Vice-président représentant la Commission de sous bassin versant du Gave d'Aspe et Affluents
 - Le 4^{ème} Vice-président représentant la Commission de sous bassin versant du gave d'Oloron aval (rive droite et rive gauche depuis la limite aval de la CCHB jusqu'à la limite de la limite aval de l'ancien Canton de Navarrenx) et Affluents
 - Le 5^{ème} Vice-président représentant la Commission de sous bassin versant du gave d'Oloron et Affluents rive gauche en aval de la confluence avec le Vert
 - Le 6^{ème} Vice-président représentant la Commission de sous bassin versant du gave d'Ossau, Affluents et Affluents rive droite du gave d'Oloron
- Dans l'attente de l'adhésion de la CCLO, le nombre de membres du Bureau sera de 7 et la représentation des collectivités membres sera la suivante :
- 6 CCHB
 - 1 CCBG

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport
- **ACCEpte** la composition du Bureau telle que présentée

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H10

Le secrétaire de séance,
Sylvain MAUDOU

